

## Édito

par **Abdellatif Keddad**

C'est en 1987 que notre pays rejoignait le groupe de travail pour l'accès à l'OMC. Ce fut l'engagement pour notre pays, de mettre le régime commercial en conformité avec les règles de l'OMC. Cette procédure d'adhésion, est la plus longue qu'ait connu le système. La 12e et dernière réunion s'est tenue à Genève, en mars 2014, au cours de laquelle, le ministre de l'époque réitérait l'engagement de l'Algérie à déployer davantage d'efforts. Il avait été convenu de répondre aux questions additionnelles des membres, pour l'automne 2014. L'accèsion à l'OMC, nous invite à l'adoption de normes internationales. Notons que 22 pays, sont en cours d'accèsion parmi eux la Lybie, le Liban, la Syrie, l'Iraq, l'Iran, le Soudan.

### Au sommaire

- Yassine Leghrib, nouveau PCA
- Marché national du médicament
- Remboursement plafonné des médicaments chers
- Générique algérien contre l'hépatite C
- Un antipaludéen produit par des lycéens australiens
- Guide de diabétologie
- Maladies cardiovasculaires

## Média du 1er Groupement de Pharmaciens

**Décembre 2019**  
**N° 030**

### Marché national du médicament Des perturbations ... et des solutions

par Yassine Leghrib, PCA

*L'analyse de la perturbation du marché du médicament dans notre pays, fait apparaître un certain nombre d'éléments qu'il est bon de rappeler, si l'on souhaite mieux définir les solutions pour pallier au problème.*

*Le premier élément, porte sur le retard mis dans la signature des programmes d'importation, tant des médicaments que de la matière première nécessaire à notre industrie. Lié à une incohérence réglementaire et à la situation que traverse notre pays, ce retard, dénoncé par les représentants des opérateurs depuis un certain nombre d'années, trouve sa solution suite au diagnostic posé, dans la mise en place d'une « réglementation claire, transparente et cohérente » pour reprendre la déclaration du président de l'UNOP. Cette perturbation a déstabilisé l'ensemble du circuit de distribution des médicaments, et ceci jusqu'aux officines. Les pharmaciens ont tiré le signal d'alarme, vue les sérieuses difficultés de mi-*

*se à disposition des médicaments pour leurs patients, même lorsqu'il s'agit des médicaments issus de la production nationale, du*

*fait de l'indisponibilité de la matière première. Il faut savoir que les programmes d'importation n'ont pas suivi l'évolution croissante de la demande, évaluée par les experts entre 10 et 14% par année. Pire, ces programmes ont été revus à la baisse. Si on examine les statistiques douanières du commerce extérieur, la comparaison des quatre premiers mois 2019*



*fait apparaître une baisse de -29,51% par rapport à la même période de 2018, passant de 421,69 millions USD à 297,24 millions USD en 2019. Pour cette année, les douanes rapportent une diminution moyenne de 2,9% des importations tous secteurs confondus. Les activités économiques sont dépendantes des moyens financiers mis à la disposition des opérateurs économiques.*

*C'est à ce niveau, une autre faille qui appa-*

(Suite page 2)

### Nouveau président du Conseil d'Administration Yassine Leghrib, un dynamisme pour une vision ambitieuse

L'Assemblée Général ordinaire 2019 des actionnaires du groupe Pharma Invest spa, avait donné quitus au CA sortant, présidé par Fodil Mekideche. Celui-ci ne s'est pas présenté à sa succession, il a vivement été remercié par l'ensemble des administrateurs pour l'important travail réalisé au profit du groupement. C'est Yassine Leghrib, membre fondateur qui a été sollicité par le nouveau CA et élu président du Conseil pour le mandat. Yassine Leghrib diplômé de la faculté de pharmacie de Constantine, exerce l'officine à El Eulma. Titulaire d'un certificat en

management opérationnel MBI, il poursuit les acquisitions managériales à l'INPED (top management) et à l'ESAA d'Alger (passeport entrepreneurial). Il a été DG de la filiale distribution, membre du CA des filiales transport et production. Il a participé aux négociations avec les partenaires de la distribution et de la production. Son parcours au sein du groupe renforcé par ses acquis académiques en management des entreprises, font de lui, le leader idéal pour impulser un dynamisme à la vision ambitieuse du groupement des pharmaciens.

## Marché national du médicament Des perturbations ... et des solutions

par Yassine Leghrib, PCA

rait vue la conjoncture que traverse notre pays depuis plusieurs mois. Ceci a eu pour effet de figer les sources de financements. Les institutions bancaires évoluent dans la crainte au point de ne plus prendre de grandes décisions, comme un renouvellement de crédit, pourtant nécessaire au fonctionnement des entreprises. La chaîne de financement, montre que peu de pharmaciens ont recours aux crédits bancaires. Les montants nécessaires à l'activité de l'officine, sont transférés vers le fournisseur, en crédit fournisseur. De nombreux opérateurs se retrouvent alors dans une impasse financière. Le

pharmacien titulaire présente une forte capacité de négociation avec son distributeur, ce qui présente le risque de déstabiliser l'équilibre nécessaire à la survie de l'ensemble.

Les négociations sont importantes dans les activités commerciales et leur pérennité se trouve lorsqu'elles se font dans un contexte équilibré gagnant/gagnant. Pharma Invest, en groupement de pharmaciens, occupe une position médiane dans la chaîne de distribution et vise à créer le plus que nécessaire équilibre entre les intervenants qui puisse être bénéfique à l'ensemble dans une parfaite harmonie.

### Institut National de Santé Publique—INSP

## Les Maladies cardio-vasculaires touchent 22,5% de la population

L'Algérie comptait au 1<sup>er</sup> janvier 2016, selon l'Office National des Statistique (ONS) 40,4 millions d'habitants. La transition épidémiologique que nous traversons, fait que la prévalence des maladies transmissibles qui dominaient par le passé, est en recul au profit des maladies non transmissibles (MNT). Dans la pratique pharmaceutique, la connaissance des éléments d'épidémiologie des pathologies revêt un caractère primordial qui aide à la prise de décision, tant sur le plan du conseil à donner aux patients ou à leur prise en charge, que sur le plan économique avec une optimisation des la gestion des stock. Côté santé, les études portant sur le profil épidémiologique de la population sont malheureusement peu abondantes. On peut citer l'enquête TAHINA de l'INSP portant sur 'la morbidité hospitalière' de 2005 et 'Transition épidémiologique et système de santé' de 2007, ainsi que celle du ministère de la santé qui a initié en 2005 une étude (1) selon l'approche STEPwise de l'OMS qui est une approche intégrée de surveillance, de prévention et de prise en charge des MNT. L'approche STEPS (par étape) a été mise en place dans le cadre de la stratégie de surveillance mondiale dans le but d'observer les tendances des MNT dans les pays. L'étude algérienne, a été réalisée auprès de la population de 2 wilayas pilotes Sétif et Mostaganem, sur un échantillon de 1 000 ménages pour chacune des wilayas. C'est une enquête transversale réalisée auprès des ménages. Elle consiste à re-

cueillir des informations sur un questionnaire. Ces informations sont obtenues par interview du sujet, examen physique et prélèvements biologiques.

Il est apparu une prédominance des affections respiratoires chroniques (ARC). Ainsi la répartition globale des pathologies chroniques chez les sujets âgés de 25 à 64 ans, au niveau des 2 zones pilotes steps OMS Algérie 2003, donne les résultats suivants : les affections respiratoires chroniques (ARC) autre que l'asthme, ont représenté 3.4 % de la population enquêtée. Elles arrivaient en tête des pathologies chroniques. Tandis que les maladies cardio-vasculaires représentaient 2.5 % des personnes enquêtées avec une distribution de 3.1 % chez les femmes et 1.9 % chez les hommes. Quant à l'asthme, il arrivait en 3<sup>ème</sup> position et touchait 1.6% de la population, avec une prédominance chez les populations résidentes en milieu rural (2.1 %) contre (0.9 %) pour les populations des milieux urbains. En ce qui concerne les dyslipidémies, elles représentaient 1% de l'échantillon, avec des variations selon l'âge qui allaient de 0.3 % pour les 25-35 ans à 3 % pour le groupe des 55-64 ans. Les cancers étaient présents dans 0.5 % des cas. Pour rappel, l'enquête nationale de santé réalisée par l'INSP en 1990, a mis en évidence que les affections les plus fréquentes étaient les maladies cardiovasculaires (22,5%), puis les maladies respiratoires (18,4%), les maladies ostéo-articulaires (7%) et le diabète (6,9%) [ENS, INSP, 1990].

### Ministère de la santé

## Guide des bonnes pratiques en diabétologie

Le ministère de la santé, publiait la 2<sup>ème</sup> édition du [guide des bonnes pratiques en diabétologie à l'usage des praticiens](#). Ce guide de 122 pages qui a été rédigé par 24 experts nationaux, pilotés par le professeur M. Belhadj, se veut être un référentiel national. Une introduction sur les aspects épidémiologiques permet de situer le diabète dans notre pays. Après un rappel sur la clinique et les traitements, sont abordés les complications et les situations particulières dont la pé-

riode du ramadan. Un chapitre particulier est consacré aux sujets âgés entre les traitements non médicamenteux et médicamenteux. Un guide riche en information, qui fait suite et complète la première édition de 2005. Le guide estime à près de 592 millions de diabétiques dans le monde à l'horizon 2035. L'INSP (Alger) rapporte que le diabète occupait en 1990, la 4<sup>ème</sup> place dans les MNT et l'enquête nationale TAHINA signale une prévalence de 6,9 %.

La loi de finance numéro 77 de 2017 avait introduit une nouveauté en matière de remboursement des médicaments onéreux et très onéreux dans ses articles 97 et 98. Cette nouveauté consiste, selon l'article 97, à plafonner le remboursement des médicaments ne présentant pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR). En effet l'article 97 rapporte que les médicaments onéreux et remboursés qui n'ont pas eu d'ASMR suffisant, peuvent faire l'objet d'un plafonnement des volumes et des montants de remboursement annuels. Cet article poursuit en précisant qu'en cas de dépassement de ces volumes arrêtés par « l'organe chargé de l'examen de l'éligibilité au remboursement des médicaments » les fabricants seront tenus de rembourser les dépassements en « reversant annuellement aux organismes de sécurité sociale les montants remboursés en dépassement des volumes et/ou des montants préalablement arrêtés ». A noter que cet organisme, fixe la liste des médicaments onéreux et très onéreux.

Des contrats de performances entre la sécurité sociale et les laboratoires pharmaceutiques voient le jour.

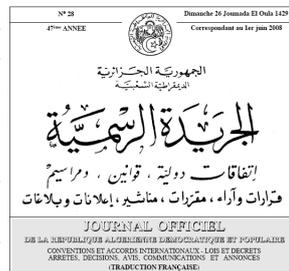
Des dispositions d'application de l'article doivent être déterminées prochainement. Quant à l'article 98, il évoque « les médicaments très onéreux », et introduit la notion de « contrats de performance conclus entre les organismes de sécurité sociale et les laboratoires pharmaceutiques » où les premiers, remboursent les médicaments et les seconds s'engagent à « reverser aux organismes de sécurité sociale les montants de remboursement des médicaments en cas d'échec thérapeutique ». Il s'agit de mesures visant à rembourser les médicaments selon leur réel apport pour la santé.

Les médicaments dits innovants et coûteux (entre autre les anticancéreux issus de la biotechnologie) à usage hospitalier, qui n'ont pas encore de décision d'enregistrement (DE) et donc qui ne figurent pas sur la liste des médicaments

remboursables, sont entièrement pris en charge par l'Etat via la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH). Il s'agit souvent de médicaments qui n'ont pas encore subi les différentes phases des essais cliniques et amenés dans le cadre des Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU). Ces médicaments sont donc encore en phase de test, et leur commercialisation devient une forme d'essai clinique pris en charge par les pouvoirs publics. En France, ces procédures ont été dénoncées autant par l'IGAS, que la cour des comptes ou encore par les rapporteurs de la commission des affaires sociales du Sénat. Les dispositifs réglementaires qui ont inspirés nos législateurs pour élaborer les textes relatifs au remboursement des médicaments, ont souvent pour origine des modèles européens qui ont été éprouvés. Certains traitements innovants et coûteux comme le Masitinib

produit un groupe européen de biotechnologies, est utilisé dans le traitement de la sclérose latérale amyotrophique (SLA), aussi connue sous le nom de maladie de Charcot, est utilisé dans nos structures hospitalière après accord et signature d'appro-

bation du patient, qui peut s'imaginer qu'étant un produit nouveau ou innovant soit synonyme de progrès. Pour rappel, en 2013 le CHMP (*Committee for Human Medicinal Product*) relevant de l'EMA, avait émis un avis négatif sur le produit dans le traitement de 2<sup>ème</sup> ligne des tumeurs stromales gastro-intestinales (GIST). Les enjeux sont importants car en 2014, le rapport défavorable de l'ANSM sur le produit, avait fait chuter l'action de laboratoire. En juin 2016, il recevait de l'EMA (l'Agence Européenne du Médicament) dans l'indication de la Sclérose Latérale Amyotrophique – SLA, une autorisation du dépôt d'un dossier d'enregistrement conditionnel, désignation de médicament orphelin et par la FDA, il a obtenu l'autorisation d'utilisation compassion-



## Les membres du

Conseil d'Administration  
Yassine LEGHRIB, PCA

Mehdi CHEHILI,

Foudil MEKIDECHE,

Hichem ZOUAK,

Mohamed SOUAKRI,

Samir ATTIA,

Redouane KIAS,

Abdelmoumene  
MAATALAH,

Abdelhakim Matallah,

Rabie ZIAR,

Leila KHENNOUF.



*Le Bulletin du Pharmacien*

Média du 1er Groupement de Pharmaciens  
Abdellatif Keddad  
Rédacteur en chef

**Pharma Invest spa**

Société au capital social de  
**1 703 852 880 DA**

Siège social  
Cité Houari Boumediène - El-Eulma  
Algeria

Téléphone : +213 36 76 12 16

Fax : +213 36 76 12 19

www.pharmainvest.dz

Messagerie :

contact@pharmainvest.dz

L'hépatite C affecte 1% de la population algérienne. Un laboratoire national, a mis au point un générique du sofosbuvir (DCI) sous la forme comprimé, disponible au niveau des hôpitaux du pays.

Ce générique développé et produit localement par un laboratoire national « est le seul au niveau arabe et africain à détenir la formule avec une validation par des études de bioéquivalence prouvées », avait annoncé le directeur général du laboratoire en question. Un des avantages et non négligeable de ce traitement est la réduction de sa durée de traitement à trois mois au lieu de 12.

Ce nouveau médicament élimine, se-

lon le Pr Debzi, hépatologue au CHU Mustapha-Pacha, la plupart des génotypes du virus pour un taux de guérison de 97%.

Le coût de la prise en charge des patients est évalué à 5 millions de dinars alors qu'avec cette nouvelle molécule, elle sera de 300.000 DA, soit 28 fois moins cher qu'aux Etats-Unis et 16 fois moins cher qu'en France.

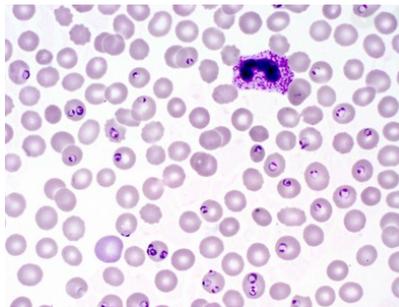
Ce traitement efficace entraînera à coup sûr, la mise en place d'une stratégie nationale d'éradication de l'hépatite C comme il permettra au patient algérien d'accéder à un traitement curatif novateur et performant à un coût très réduit »

Paludisme

Des lycéens australiens ont produit un anti paludéen

L'université de Sydney avait lancé un projet baptisé [Open Source Malaria](#) – OSM, dont l'objectif est de créer des médicaments non brevetés. Ainsi, des lycéens de la Grammar School of Sydney, ont pu reproduire dans le laboratoire de leur lycée, le **Daraprim®** (pyriméthamine), un anti paludéen (anti malarique) et anti toxoplasmose. [L'information](#) avait été très largement reprise par les média australiens et relayée en boucle par la chaîne européenne Euro-news.

Matthew Todd, diplômé de l'université de Cambridge, et professeur associé à l'Ecole de Chimie de l'université de Sydney, est membre fondateur du projet. Il prône l'ouverture et le partage des résultats scientifiques dans le cadre de projets collaboratifs, en vue d'accélérer le processus des recherches et de trouver de nouveaux médicaments et ceci, sur la base des centres d'intérêt de l'industrie pharmaceutique. Le slogan de son laboratoire est 'la bonne molécule, au bon endroit et au bon moment'. L'initiative de recherche de ces jeunes lycéens, participants au projet, est une réponse à l'augmentation de prix du Daraprim® commercialisé aux USA, de près de 5 000 % en 2015 passant en une année de \$13.5 (1.485 DA) le comprimé à \$750 (82.500 DA). Les travaux des jeunes lycéens âgés de 16 à 17 ans, ont permis de synthétiser de la pyriméthamine (DCI) avec un prix de revient de \$20 (2.200 DA) ! La pyriméthamine, est un médicament qui existe depuis près de 62 années et figure sur la liste des médicaments



essentiels- LME de l'OMS. Alice Williamson, chimiste de l'université de Sydney, qui les a accompagnés dans leurs travaux de recherche via la plateforme en ligne d'échange et de partage OSM, estime que leur échantillon est de grande pureté. Elle a également ajouté que la quantité de pyriméthamine produite par les étudiants correspond à l'équivalent de \$ 110.000 (12.100.000 DA) de Daraprim® sur la base du prix de l'entreprise pharmaceutique fabricant.

L'un des étudiants explique que le processus de cette entreprise utilise des produits à la fois toxiques et coûteux, tandis qu'au niveau du lycée, les réactifs utilisés, sont des produits chimiques de base et peu coûteux. Les étudiants avaient présenté les résultats de leurs travaux au symposium de chimie organique de l'Institut Chimique Royal australien le mercredi 30 novembre 2016.

Le plasmodium falciparum, responsable de la maladie, est le plus dangereux des plasmodium. Il est transmis par l'anophèle qui est le vecteur de la maladie. Il a été découvert en 1880 à l'hôpital militaire de Constantine par un médecin Alphonse Laveran qui en reçut le prix Nobel en 1907. 3,2 milliards de personnes environ – soit près de la moitié de la population mondiale – sont exposées au risque de contracter le paludisme. 95 pays sont exposés et en 2015, 88% des cas de paludisme et 90% des décès dus à cette maladie sont survenus en Afrique sub saharienne. Selon les dernières estimations de l'OMS, il y a eu en 2015, 214 millions de cas de paludisme et 438 000 décès.